

ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES AVEC MÉCANISME D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS DE LA BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a clôturé le 17 février 2023 avec succès le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 750 000 000 de dirhams.

Dans le cadre de cette opération, les investisseurs institutionnels ont exprimé un intérêt certain pour cette émission témoignant ainsi de leur confiance dans la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie.

A ce titre, 20 investisseurs OPCVM ont participé à cette émission avec une préférence pour la tranche C révisable annuellement.

Conformément au prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 03 février 2023 sous la référence n° VI/EM/005/2023, les taux d'intérêts relatifs à l'émission obligataire subordonnée de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie se présentent comme suit :

TRANCHE A Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à taux révisable chaque 5 ans	TRANCHE B Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à taux révisable chaque 10 ans	TRANCHE C Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à taux révisable annuellement
Pour les 5 premières années, le taux est déterminé en référence au taux 5 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 25/01/2023, soit 3,90%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 250 PBS et 260 PBS, soit un taux facial entre 6,40% et 6,50%.	Pour les 10 premières années, le taux est déterminé en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 25/01/2023, soit 4,21%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 260 PBS et 270 PBS, soit un taux facial entre 6,81% et 6,91%.	Le taux est déterminé en référence au taux plein monétaire 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 25/01/2023, soit 3,51%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 240 PBS et 250 PBS, soit un taux facial entre 5,91% et 6,01%.

Les résultats complets de la souscription à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie se déclinent comme suit :

Organisme Chargé du Placement :	TRANCHE A Non cotée à taux révisable chaque 5 ans			TRANCHE B Non cotée à taux révisable chaque 10 ans			TRANCHE C Non cotée à taux révisable annuellement		
	Demande	Taux	Montant alloué	Demande	Taux	Montant alloué	Demande	Taux	Montant alloué
Allocation de l'émission							750 000 000	6,01%	750 000 000
A- Établissements de crédit									
B- OPCVM							750 000 000	6,01%	750 000 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance									
D- Fonds d'investissement, fonds de pension									
E- Autres (compagnies financières et la CDG)									
Spread par tranche									250 PBS

Répartition de la demande

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Total
Demande globale (en dirhams)			750 000 000	750 000 000
Répartition de la demande			100%	100%
Montant alloué (en dirhams)			750 000 000	750 000 000
Quantité			7 500	7 500

Taux de souscription

Émission	750 000 000
Taux de souscription	100%

	Demande (en dirhams)	Allocation (en dirhams)	Taux de satisfaction
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie	750 000 000	750 000 000	100%

Répartition par catégorie d'investisseurs

	Montant demandé			Montant alloué		
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche A	Tranche B	Tranche C
A- Établissements de crédit						
B- OPCVM			750 000 000			750 000 000
C- Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance						
D- Fonds d'investissement, fonds de pension						
E- Autres (compagnies financières et la CDG)						
Total			750 000 000			750 000 000

Part d'allocation par tranche

Demandée	
Tranche A	0%
Tranche B	0%
Tranche C	100%
Allouée	
Tranche A	0%
Tranche B	0%
Tranche C	100%

Casablanca, le 17 février 2023

COMMUNIQUÉ



BNCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change